

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Aussenpolitik
Schlagworte	Versicherungen
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Mach, André
Pasquier, Emilia

Bevorzugte Zitierweise

Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Mach, André; Pasquier, Emilia 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Aussenpolitik, Versicherungen, 1991 – 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zur EU	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1

Abkürzungsverzeichnis

EFD Eidgenössisches Finanzdepartement
EG Europäische Gemeinschaft

DFF Département fédéral des finances
CE Communauté européenne

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Beziehungen zur EU

**VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS**
DATUM: 12.12.1991
ANDRÉ MACH

Après avoir été définitivement entériné par les instances de la CE, **l'accord entre la Suisse et la CE concernant l'assurance directe, autre que l'assurance vie**, a été approuvé par le Conseil des Etats. Cet accord vise, sur une base de réciprocité, à garantir aux agences et aux succursales des conditions d'accès et d'exercice identiques sur le territoire de l'autre partie contractante. ¹

Zwischenstaatliche Beziehungen

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 21.11.2007
ELIE BURGOS

Durant l'année sous revue, le Conseil fédéral a également présenté son message relatif à la modification de **l'Accord** du 19 décembre 1996 **sur l'assurance directe** entre la Confédération suisse et la Principauté de Liechtenstein. Cet accord vise à lever certains obstacles et à instaurer la libre circulation des services ainsi que la liberté d'établissement pour les intermédiaires d'assurance. ²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 13.06.2008
ELIE BURGOS

Les chambres ont traité durant l'année sous revue de l'arrêté fédéral portant approbation de **l'Accord** entre la Suisse et le Liechtenstein modifiant l'accord du 19 décembre 1996 **sur l'assurance directe entre la Confédération suisse et la Principauté de Liechtenstein**. L'arrêté a été adopté sans discussion par 154 voix contre 2 au Conseil national et à l'unanimité au Conseil des Etats. En vote final, les deux conseils l'ont approuvé à l'unanimité. ³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 09.06.2012
EMILIA PASQUIER

Les **sanctions** contre la Syrie, notamment dans le domaine des banques et des assurances, ont été renforcées en juin, puis en décembre de l'année sous revue. ⁴

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 18.03.2016
AUDREY BOVEY

Au mois de mars 2016, le Conseil national et le Conseil des Etats ont tous deux adopté, en vote final, le projet d'arrêté fédéral portant approbation de **l'accord entre la Suisse et le Liechtenstein** sur l'assurance des dommages dus à des événements naturels exploitée par des entreprises d'assurance privées. Hormis les interventions des rapporteurs de commission et du conseiller fédéral en charge du DFF, l'objet en question n'a suscité aucun commentaire. ⁵

1) BO CE, 1991, p.1094ss.; FF, IV, 1991, p.1ss.

2) FF, 2007, p. 8005 ss.

3) BO CN, 2008, p. 293 et 1027; BO CE, 2008, p. 321 s. et 535; FF, 2008, p. 4839 s.

4) NZZ, 9.6.12.

5) BO CE, 2016, p. 23 ss.; BO CE, 2016, p. 240 ; BO CN, 2015, p. 2270 ss.; BO CN, 2016, p. 571 ; FF, 2015, p. 6317 ss.